



## R A P P O R T

**du Conseil communal au Conseil général de la Ville et Commune de  
Boudry relatif à une demande de crédit d'engagement de  
CHF 428'000.00 ayant pour cadre diverses mesures  
d'assainissements sur les réseaux électriques à basse et moyenne  
tension**

---

### **Résumé**

*A chaque exercice, la Ville et commune de Boudry prévoit annuellement la mise à niveau de son réseau de distribution de l'électricité. Les normes en vigueur dictent la priorité des travaux à entreprendre. En l'occurrence, les travaux d'assainissement doivent être lancés ce printemps.*

*La présente dépense est inscrite au budget des investissements 2017.*

Rapport n° : CG- 8710.600-3  
Date : 30.01.2017  
Dicastère : Economie publique

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

La Ville et commune de Boudry est propriétaire de son réseau d'électricité. Pour mémoire, ce réseau comprend, pour la déserte communale de l'énergie électrique des administré/es et PME :

- 190 armoires de distribution BT,
- 38 stations transformatrices MT/BT,
- 30 km de câbles BT et 20.4 km de câbles MT.

Eli10 SA est depuis novembre 2013 gestionnaire du réseau de distribution communal.

### **Amortissement technique du matériel**

Les durées d'amortissement selon les classes d'immobilisations sont les suivantes :

Installations techniques	Durées d'amortissement technique selon l'AES	Amortissement financier prévu selon la LFinEC/RLFinEC
Armoire BT	35 – 40 ans	33 ans – 3 %
Station MT/BT	30 – 35 ans	33 ans – 3 %
Câbles BT	35 – 40 ans	33 ans – 3 %
Câbles MT	35 – 40 ans	33 ans – 3 %

En considérant une durée moyenne d'amortissement de 35 ans pour le matériel mentionnés ci-dessus, nous retenons un renouvellement annuel de 3 % des installations.

### **Travaux 2017**

Compte tenu des contraintes en matière d'investissement et des possibilités financières de notre commune, nous vous proposons pour 2017 :

- le remplacement de 3 armoires de distributions à basse tension (BT) ; chemin du Theyeret, chemin de la Baconnière 46 et Fbg Philippe-Suchard 27.
- l'assainissement complet de deux stations transformatrices moyenne tension (MT) pour Grandson et Près-de-L'Isle ainsi qu'un bloc de cellule MT uniquement dans une 3e station.

Les travaux sont prévus entre avril et juin 2017 ce qui justifie la présente demande de crédit au début de cette année.

Eli10 SA réalise et conduit les travaux pour le compte de notre commune.

### **Détails des projets**

#### **Armoires BT**

Les 2 armoires sélectionnées sont d'une part dans un mauvais état car fissurées ou ne sont pas encore équipées de réglettes sans protection des barres cuivre conductrices. Un local BT doit être assaini dans les sous-sols du complexe industriels au Chemin du Theyeret.

#### **Stations MT/BT**

Par rapport à une demande de l'inspecteur fédéral, un certain nombre de cellules MT devraient être changées, car elles ne répondent plus aux normes et représentent un risque pour la sécurité. Il en reste à ce jour encore trois à assainir en 2017.

Les possibilités budgétaires à disposition ne permettent, en 2017, que deux assainissements complets, y compris le transformateur et le tableau BT.

Pour la 3ème station, le matériel sera acheté cette année, mais l'assainissement sera réalisé en début 2018.

#### Détails des investissements H.T.

Pos.	Libellé / estimation	Coûts totaux
1	2 armoires de distribution, yc provisoire et travaux de génie-civil, et le local BT, chemin du Theyeret	91'000.00
2	Assainissement de 2 stations MT et achat du matériel pour une 3ème station	305'000.00
<b>Total HT</b>		<b>396'000.00</b>
3	TVA 8%	31'680.00
<b>Total TTC</b>		<b>427'680.00</b>
<b>Total demande de crédit TTC</b>		<b>428'000.00</b>

Les travaux comprennent le matériel, la main d'œuvre d'Eli10 SA, l'ingénierie et la réserve pour les imprévus. Le suivi des engagements prévus dans le cadre de ce crédit sera effectué par les services financiers communaux et d'Eli10 SA.

Ce crédit fait parti du budget des investissements 2017 voté par votre autorité en décembre 2016 (Assainissement stations MT CHF 330'000.00 et assainissement BT CHF 98'000.00).

La présente demande de crédit n'est pas soumise aux règles des marchés publics.

#### En conclusion

En conclusion, il est demandé CHF 428'000.00 pour permettre à Eli10 SA, dans son rôle de GRD, d'effectuer les travaux d'assainissement sur les réseaux électriques à basse et moyenne tension tels que mentionnés dans le présent rapport, la présente dépense étant inscrite au crédit cadre 2017 des investissements 2017 accepté par votre Autorité.

L'arrêté vous est proposé ci-après :

## LE CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE BOUDRY

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,  
Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014,  
Vu le règlement général de Commune du 23 mai 2016,  
Vu le règlement communal sur les finances (RCF) du 29 juin 2015,  
Vu le budget des investissements 2017,  
Entendu la commission de gestion et des finances,  
Sur la proposition du Conseil communal,

### arrête

- Article premier :** Un crédit d'engagement de CHF 428'000.00 ayant pour cadre diverses mesures d'assainissements sur les réseaux électriques à basse et moyenne tension est mis à disposition du Conseil communal
- Article 2 :** La dépense est comptabilisée au compte des investissements n° 20170203 et amortie au taux de 3% l'an.
- Article 3 :** Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

Boudry, le 30 janvier 2017

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

La secrétaire

*Jean-Pierre Leuenberger*

*Marisa Braghini*